

fournir 12 arbres dont le bois devait être utilisé dans les travaux. Il fut un des témoins à la réception des travaux de la première fontaine. François 1er concéda à Jacques D'Estimauville, à fief, un terrain de six-vingt pieds ayant façade sur les rues de la Fontaine (dite actuellement rue des Viviers) et de Sainte-Adresse (lire aujourd'hui rue D'Estimauville). Ce terrain était voisin de celui où M. du Chilon fit bâtir son Hôtel du gouvernement, qui devint le logis du Roi, et a été remplacé par le musée. Le 11 mai 1518, François 1er ordonne à Guillaume Prudhomme, procureur-général de Normandie, de payer à Jacques D'Estimauville la somme de 150 livres tournois, pour "voyages devers nous pour construction de la ville française de (Havre de) grâce." Ce seigneur fit, en effet, plusieurs visites au roi dans lesquelles il donna des conseils à François 1er sur la construction de la grosse tour et sur la question de la prise de possession des eaux de Vittanval (Sainte-Adresse). En dernier lieu, il lui fit un rapport détaillé sur les travaux exécutés pour la construction de la ville, du port et des fortifications. Sa mission terminée, D'Estimauville reçut ordre de quitter le Havre. A partir du 6 février 1519, il n'est plus question de lui en cette ville. Seulement dans le dénombrement des terrains de la ville, fait en 1524, on voit figurer, parmi les propriétaires, le sieur D'Estimauville. (1) Le 10 mars 1526, François 1er accorda des lettres de grâces pour autoriser Jacques D'Estimauville à changer le nom de son grand fief de Genneville en celui de D'Estimauville. Il mourut avant le 4 mai 1541, laissant deux fils dont l'un :

---

(1) M. de Merval, *Documents sur la fondation du Havre.*